

Val-d'Or, le 5 juillet 2018

**P-791-63**

À : **M<sup>me</sup> Pascale Labbé**  
**Ministère de la Justice**

c.c. : **M<sup>e</sup> Marie-Paule Boucher, Représentante de la Procureure générale du Québec**  
**M<sup>e</sup> Denise Robillard, Représentante de la Procureure générale du Québec**  
**M<sup>me</sup> Deirdre Geraghty, Représentante de la Procureure générale du Québec**  
**M<sup>me</sup> Audrée Ross, Ministère de la Justice**

De : **M<sup>e</sup> Donald Bourget, Procureur**

Objet : **Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès**

Dossier : **DG-0239-C**

Madame Labbé,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du ministère de la Justice **concernant l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) pour une clientèle autochtone.**

À cet effet, nous demandons au ministère de la Justice de nous transmettre les informations/documents suivants :

1. Toute information concernant les termes de cour à toutes les étapes du processus judiciaire (la comparution, l'enquête sur remise en liberté, le procès, etc.) des adolescents contrevenants au même endroit et au même moment que la comparution des adultes, en mentionnant les districts judiciaires concernés par cette pratique;
2. Toute information quant aux recommandations d'utilisation et de prévalence des rapports Gladue dans l'évaluation de la peine des adolescents autochtones contrevenants, par district judiciaire;
3. Toutes initiatives, projets, services ou programmes adaptés à la réalité des adolescents autochtones contrevenants, tels des programmes de guérison sur le territoire, des cercles de sentence, des comités de justice ou l'implication des aînés de la communauté, par district judiciaire.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

*La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence*

*et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.*

Dans un premier temps, nous vous demandons de nous aviser, dans un délai de **cinq (5) jours**, si vous n'êtes pas en mesure de répondre à la présente demande, quelle qu'en soit la raison. Le cas échéant, veuillez nous faire part de vos motifs d'incapacité par courriel à [genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca).

Dans un deuxième temps, nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **quinze (15) prochains jours**.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca). S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca) afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet.

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

Pour toute autre question concernant cette demande, veuillez contacter M<sup>e</sup> Geneviève Richard directement par courriel à [genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 819 527-0847.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Madame Labbé, nos plus sincères salutations.

**M<sup>e</sup> Donald Bourget**

**Procureur / Counsel**

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services

publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès



600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113, Tél.: 819 354-4406

Cell. : 819 527-6130

[donald.bourget@cerp.gouv.qc.ca](mailto:donald.bourget@cerp.gouv.qc.ca)

[www.cerp.gouv.qc.ca](http://www.cerp.gouv.qc.ca)

  @cerpQc